



Date : 24/06/2008

Les assistants et techniciens bibliothécaires au Maroc : état de l'art de la formation et besoins nationaux en la matière.

Par:

Abderrahim AMEUR

Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, Rabat,
Maroc & Imane BESRI (Ecole des Sciences de
l'Information, Rabat, Maroc)

Meeting: 136. Education and Training
Simultaneous Interpretation: Not available

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL
10-14 August 2008, Québec, Canada
<http://www.ifla.org/iv/ifla74/index.htm>

Résumé

Nous proposons, à travers la présente communication, une tentative de définition des besoins en matière de formation des techniciens et assistants bibliothécaires au Maroc.

Dans un premier temps, nous donnons une vue d'ensemble sur la formation des bibliothécaires en général au Maroc, en présentant les différentes institutions en charge de cette mission, et en identifiant les principaux programmes de formation, les profils formés, leurs spécificités, leurs connaissances et leurs compétences. Nous aboutirons ultérieurement à l'établissement d'un état d'art de la formation spécifique des techniciens et assistants bibliothécaires, comme faisant partie du personnel d'appui des professionnels des bibliothèques.

Ensuite, sont décrites les principales caractéristiques et nouveautés du secteur des bibliothèques au Maroc. Ceci englobe, entre autres, la description de la nouvelle dynamique caractérisée par la création de grandes structures documentaires, et à la fois génératrice de nouveaux besoins en profils à même d'accompagner le secteur dans sa progression.

A la lumière de ce panorama, nous essayons de définir les besoins exprimés et potentiels du pays en matière de formation des techniciens et assistants

bibliothécaires, d'identifier les éventuels acteurs qui assureront cette tâche, et ce, après avoir décrit les stratégies adoptées par les grandes bibliothèques pour subvenir à leurs besoins en ces profils.

Introduction

De nos jours, le Maroc connaît une dynamique sans précédent dans la mise en place et la redynamisation du secteur de l'information/documentation en général et celui des bibliothèques d'une façon particulière. Pour la première fois de son histoire après l'Indépendance, le Maroc est plus que jamais conscient de l'importance des bibliothèques dans la configuration du paysage culturel du pays.

Cette prise de conscience s'est traduite par la mise en place de grandes structures documentaires et de bibliothèques et se concrétise davantage à travers une action de planification pour construire d'autres bibliothèques qu'elles soient publiques, universitaires ou encore spécialisées.

Cette nouvelle dynamique sera certainement porteuse davantage d'enjeux sur plusieurs niveaux. Outre l'offre documentaire à prévoir, les communautés d'utilisateurs à cibler, les opportunités d'échange à saisir, etc. le défi majeur restera incontestablement lié aux ressources humaines à même de gérer ces projets et mener à bien cette dynamique.

A l'instar des autres pays, le Maroc dispose d'institutions et de programmes de formation destinés aux professionnels de l'information en général et aux bibliothécaires en particulier. Dans ce sens, l'École des Sciences de l'Information demeure la principale institution d'enseignement supérieur qui a pour mission de former les cadres destinés à servir dans le secteur d'information dont les bibliothèques.

Si le besoin se fait sentir pour les bibliothécaires pour concevoir et gérer ces grands projets, d'autres besoins se font et se feront sentir également pour le personnel de support notamment les assistants et techniciens bibliothécaires afin d'assurer le fonctionnement au quotidien des bibliothèques et proposer aux lecteurs des services de
qualité.

La formation des bibliothécaires au Maroc...

Le secteur de l'information et de la documentation (I&D) au Maroc, a souffert après l'indépendance, d'un énorme vide en matière d'infrastructures infodocumentaires et de formation professionnelle dans le domaine. Cette carence était due essentiellement à l'absence d'une Politique Nationale d'Information, comme cadre régissant et structurant le secteur en question.

Ce n'est qu'aux années soixante-dix qu'est apparue la nécessité de combler les lacunes relevées au niveau du secteur de l'I&D, et par conséquent la nécessité de former des professionnels du domaine qui auront la responsabilité de gérer les structures documentaires.

Ainsi, dans la perspective de palier l'insuffisance en terme de formation des professionnels d'I&D, le Maroc crée en 1974 l'École des Sciences de l'Information (ESI)¹. Cette institution publique est actuellement l'unique école au pays chargée de la formation de cadres supérieurs polyvalents, professionnels de la gestion de l'I&D et communément appelés "Informatistes" ; un qualificatif qui désigne à la fois les bibliothécaires, les documentalistes et les archivistes.

La formation à l'ESI est assurée en deux cycles :

1. *Cycle des Informatistes* : il s'étend sur une durée de quatre ans et débouche sur l'obtention du diplôme d'Informatiste. Ce cycle est destiné essentiellement aux bacheliers, mais sont admis également les fonctionnaires, désireux de se reconverter en professionnels de l'I&D et notamment en bibliothécaires. Le programme de formation à ce niveau est centré principalement sur la bibliothéconomie, la documentation et l'archivistique, ainsi que sur l'informatique et l'informatique documentaire, le management, la veille informationnelle, la Gestion Électronique de Documents, la communication en plus des disciplines connexes. Aussi la formation propose-t-elle en troisième année le choix entre deux options : l'option "Gestion des documents administratifs et des archives" et l'option "Services d'information et de documentation" qui est orientée principalement vers la bibliothéconomie et la documentation. Ainsi, ce cycle aspire à former un cadre polyvalent, aux

¹ Ecole des Sciences de l'Information [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.esi.ac.ma>> (Page consultée le 27-04-08)

débouchés professionnels étendus, et au profil qui varie entre bibliothécaire, documentaliste, archiviste, records manager, webmestre, veilleur,...

2. *Cycle des Informatistes Spécialisés* : d'une durée de deux ans, ce cycle admet les titulaires de la licence, du diplôme d'informatiste ou d'un diplôme équivalent, qui détiendront au terme de cette formation un diplôme d'Informatiste Spécialisé. Le programme assigné vise principalement la maîtrise des techniques documentaires de base et des technologies de l'information, la gestion des Services d'Information et de Documentation et leur informatisation, la conception des systèmes d'information, la veille stratégique, le Knowledge Management,... Par ailleurs, ce cycle spécialisé vise à former quatre profils : des managers de bibliothèques et de centres de documentation, des managers de centres d'archives, des managers de l'information et de systèmes d'information ainsi que des concepteurs de systèmes d'information informatisés. S'ajoutent à ces profils, ceux de veilleur, knowledge manager, responsables de l'intelligence économique, records manager, webmestre...

Depuis sa création, l'ESI a formé plus de 2,500 informatistes et informaticiens spécialisés, qui constituent, d'ores et déjà, un corps professionnel à part entière, s'insérant aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public et semi-public.

Il est à signaler, par ailleurs, que la formation des bibliothécaires a demeuré pour longtemps une exclusivité de l'ESI. Cependant, de nouveaux programmes de formation ont récemment émergé au sein de quelques universités marocaines et qui ont trait aux métiers du livre.

En effet, un master spécialisé en "Communication et Métiers du livre" est actuellement dispensé à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Mohammed V à Rabat. Tandis qu'une autre Filière des "Métiers du livre" a été ouverte en septembre 2007 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Hassan II de Ain Chock à Casablanca. Cette dernière formation offre la possibilité d'obtenir, après deux ans, une Licence Professionnelle en métiers du livre ; comme elle permet l'obtention d'un Master spécialisé après une année supplémentaire.

« Parmi les débouchés visés par ladite formation :

1. Assistant bibliothécaire, bibliothécaire adjoint ou même bibliothécaire à la tête d'une petite unité ou d'un centre de documentation d'établissement scolaire, d'entreprise publique ou privée, etc.
2. Assistant d'édition, maquettiste, web master, gestionnaire de produit multimédia dans le secteur de l'édition, attaché de presse, etc.
3. Vendeur en librairie, chef de rayon, libraire, etc. »²

La création de telles formations est la preuve d'une réelle prise de conscience du rôle incontestable des services d'information et de documentation, et par conséquent du rôle des professionnels de l'I&D dans le développement économique, social et culturel du Maroc. En effet, ce développement ne pourrait être atteint sans l'intervention de ces services, comme infrastructures de base pour le soutien et l'accompagnement de la recherche scientifique et technique, l'appui et la promotion de la lecture publique ainsi que la valorisation et la diffusion de la production culturelle et artistique du pays.

Cette prise de conscience a généré ainsi, un besoin pressant de former des professionnels de la gestion de l'I&D; des professionnels à même de suivre le secteur dans son élan et de soutenir sa dynamique actuelle, dans le but ultime de contribuer à la création d'un environnement propice au développement durable du pays.

La formation des assistants et techniciens bibliothécaires au Maroc...

Il est à signaler d'abord, que la formation des aide-bibliothécaires, dont les assistants et techniciens bibliothécaires, varie d'un contexte à un autre, et dépend de la définition et la description que l'on attribue à ces métiers :

Au niveau de la France par exemple, le référentiel des métiers et des fonctions de l'information-documentation de l'ADBS, décrit l'assistant bibliothécaire comme étant la personne qui :

² Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Hassan II Aïn Chock - Casablanca [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.flsh-uh2c.ac.ma/flsh/metiers.php>> (Page consultée le 15-04-08)

- « Réalise les tâches administratives liées à la gestion du fonds documentaire.
- Assure une première orientation ou un premier niveau de réponse aux utilisateurs ;
- Prend en charge les opérations techniques élémentaires liées au cycle de vie du document et met en oeuvre les règles et procédures en vigueur. »³

Il est précisé également dans le référentiel, que l'assistant bibliothécaire doit détenir un diplôme universitaire de niveau Bac+2 (DU, DUT ou DEUST)

Dans un autre contexte, celui de l'Amérique du Nord, l'assistant ou le technicien bibliothécaire détient généralement un « High School Diploma » ou un GED (General Education Development). La formation des bibliothécaires, quant à elle, est généralement de niveau master et reconnue par ALA (American Library Association)⁴.

Cette association adopte la description du Bureau des Statistiques du Travail⁵ (Bureau of Labor Statistics) quant aux métiers d'assistant et technicien bibliothécaire. Selon ce Bureau:

- « Library assistants, clerical—sometimes referred to as library media assistants, library aides, or circulation assistants—help librarians and library technicians organize library resources and make them available to users;
- Library technicians help librarians acquire, prepare, and organize materials and help users to find those materials. Library technicians usually work under the supervision of a librarian, although they sometimes work independently. »

Dans le contexte marocain, la formation dispensée à l'ESI garde, tout de même, une particularité par rapport aux deux profils qu'elle forme. Comme nous l'avons décrit auparavant, les deux cycles de formation, à savoir celui des informaticiens (bac + 4) et celui des informaticiens spécialisés (bac + 6), ont tous les deux pour finalité la

³ Association des professionnels de l'information et de la documentation. Assistant(e) [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.adbs.fr/assistant-e--1731.htm?RH=1204563910542>> (consultée en 27-04-08)

⁴ American Library Association [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.ala.org/>> (page consultée le 20-04-08)

⁵ Bureau of Labor Statistics [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.bls.gov/>> (page consultée le 20-04-08)

formation de bibliothécaires. La formation des assistants et techniciens bibliothécaires, quant à elle, n'a pas été prévue au cursus de formation de l'École.

Il est à signaler, par ailleurs, que lors de la l'élaboration du premier programme de formation de l'ESI, il a été recommandé déjà en 1974, notamment par Nasser Sharify ⁶, Consultant de l'UNESCO, de prévoir, entre autres, un cycle de formation d'aide-bibliothécaires d'une durée de deux années. Cependant ce cycle n'a pas été maintenu à l'École, en raison de la volonté de celle-ci d'avoir un programme de formation de « niveau supérieur » dans sa totalité.

A travers la description des principaux programmes de formation dispensés au Maroc en bibliothéconomie, nous pouvons conclure qu'il y a une absence de cursus de formation spécifiques aux assistants et techniciens bibliothécaires. Ce constat prend une dimension particulière dans un contexte marocain caractérisé par une réelle redynamisation du secteur des bibliothèques qui génère une forte demande en ressources humaines spécialisées, dont le personnel de support.

Nouveautés du secteur des bibliothèques au Maroc

Le secteur des bibliothèques au Maroc connaît actuellement un réel remaniement, qui se manifeste essentiellement par le lancement de grands projets de mise en place de structures documentaires et de la restructuration de certaines d'entre elles.

En effet, dans le but de participer à la promotion et la diffusion de la recherche scientifique, de soutenir la lecture publique, de valoriser et de communiquer la production éditoriale et culturelle du pays,... le Maroc a entrepris la création de nombreuses structures info-documentaires, telles que : la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM), les instituts fournisseurs de l'information scientifiques et techniques, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques publiques, etc.

Dès lors, le secteur des bibliothèques s'est inscrit dans une nouvelle dynamique, emporté par un élan de modernisation et de restructuration sans précédent, aussi bien

⁶ NASSER, Sharify (1974). *Plan d'ensemble pour la création d'une école des sciences de l'information*. Paris : UNESCO.

des infrastructures info-documentaires, que des institutions qui le régissent. Cette dynamique se traduit principalement par :

- Le renforcement et la modernisation des Bibliothèques des Universités, des Facultés et des Etablissements de Recherche et de Formation, qui jouent un rôle incontestable dans la dynamisation du système de recherche et la diffusion de ses résultats. Ainsi, on a assisté dernièrement à la restructuration de la Bibliothèque de l'Université Hassan II de Mohammedia⁷, tandis que l'Université Ibn Tofail à Kénitra⁸ s'est vue dotée d'une grande Bibliothèque Centrale Universitaire. L'Université Hassan II de Aïn Chock⁹, quant à elle, projette la création de la Bibliothèque Universitaire de Casablanca, comme grande structure d'appui à la recherche et la formation ;
- La mise en place de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM)¹⁰, l'un des plus grands chantiers résultant de la dynamique actuelle du secteur des bibliothèques. Avec la consécration d'une nouvelle loi à partir de 2003 et la construction d'un nouveau local, la Bibliothèque Nationale sera désormais en mesure d'assurer ses missions de conservation et de diffusion du patrimoine documentaire marocain et de remplir pleinement son rôle de coordination du réseau national des bibliothèques ;
- La naissance des instituts fournisseurs de l'information scientifique et technique, tel que l'Institut Marocain de l'Information Scientifique et Technique (IMIST)¹¹. Celui-ci a pour mission principale de mettre à la disposition des scientifiques et chercheurs marocains, l'information et la documentation scientifique et technique ;

⁷ Université Hassan II - Mohammedia [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.univh2m.ac.ma/>> (Page consultée le 16-04-08)

⁸ Université Ibn Tofail – Kénitra [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.univh2m.ac.ma/>> (Page consultée le 16-04-08)

⁹ Université Hassan II de Aïn Chock – Casablanca [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.uh2c.ac.ma/uh2c/index.php>> (Page consultée le 16-04-08)

¹⁰ Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.bnrm.ma/>> (Page consultée le 16-04-08)

¹¹ Institut Marocain de l'Information Scientifique et Technique [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.imist.ma/index.php>> (Page consultée le 16-04-08)

- La consolidation et la restructuration des grandes structures I&D du pays, particulièrement le Centre National de Documentation (CND)¹² et la Bibliothèque de la Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines¹³ ;
- Le lancement du Réseau de Lecture Publique (RLP) par le Ministère de la Culture Marocain et le Service de la Coopération Française. Cette initiative a permis la création de 10 médiathèques et 60 bibliothèques points de lecture satellites, situées dans 11 provinces du Royaume. Ce projet a pour but la promotion et le développement de la lecture publique et la lutte contre l'analphabétisme, principalement dans le milieu rural ;
- Les projets de création de grandes Bibliothèques Publiques, notamment le projet de la mise en place de la Médiathèque de Casablanca. Cette bibliothèque qui devra ouvrir ses portes au public fin 2009, contribuera à promouvoir la lecture publique et fournir des espaces d'information et de rencontres culturelles pour les jeunes marocains.

A travers cette panoplie de chantiers et de projets entrepris dans le secteur des bibliothèques, le Maroc fait preuve d'une réelle volonté d'amélioration et de structuration d'un secteur qui a longtemps souffert d'énormes lacunes organisationnelles et structurelles. De plus, cette nouvelle dynamique a contribué non seulement au développement des structures info-documentaires, mais elle a eu également pour effet de créer de nouvelles opportunités et débouchés professionnels pour les bibliothécaires, tout en générant et suscitant le besoin en de nouveaux profils spécifiques à même d'accompagner le secteur dans sa progression.

Un besoin national en assistants et techniciens de bibliothèques...

A la lumière des conclusions tirées du descriptif des programmes de formation et au vu des nouvelles caractéristiques du contexte national des bibliothèques au

¹² Centre National de Documentation [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cnd.hcp.ma/>> (Page consultée le 16-04-08)

¹³ Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.fondation.org.ma/>> (Page consultée le 17-04-08)

Maroc, il est certain que le besoin sera grandissant en professionnels de l'information et de la documentation durant les années à venir. Ce besoin concerne toutes les catégories de professionnels, dont ceux destinés à travailler au sein des bibliothèques.

En 2007, l'Ecole des Sciences de l'Information a commandité une enquête nationale sur les besoins du Maroc en personnel de l'Information et de la Documentation¹⁴. Les résultats de cette enquête affirment que : « ...il faudrait prévoir annuellement 115 techniciens, 177 informaticiens et 24 informaticiens spécialisés pour la seule création et gestion des 249 nouveaux services d'information, et 627 techniciens, 729 informaticiens et 90 informaticiens spécialisés si, comme il se doit, on veut prendre en compte les autres activités parallèles qui complètent ces créations de nouveaux services et pour lesquelles les professionnels de l'I&D sont recrutés» (p. 100)

Selon la même enquête, le nombre de techniciens en I&D dont les organismes enquêtés auraient besoin d'ici la fin 2009 s'élève à 579, soit en moyenne, 193 par an. (p. 105)

D'autre part, le profil recherché en termes de techniciens en I&D a trait essentiellement aux métiers traditionnels de l'I&D : des archivistes pour plus de 25%, des documentalistes pour 18%, des bibliothécaires à hauteur de près de 17%, mais aussi, des participants à la conception de produits multimédia et au management de sites web et portails à hauteur de 19%. (p.109)

La lecture des conclusions et prévisions de cette enquête nationale, qui a touché les principales structures publiques et privées du pays, montre qu'il y aura à l'évidence un besoin croissant en personnel spécialisé en I&D en général, ainsi qu'en bibliothécaires et assistants et techniciens bibliothécaires, d'une manière particulière.

Devant cet état de fait, de nombreuses questions se posent :

¹⁴ Pour disposer de la synthèse du rapport de l'enquête, voir le site de l'Ecole des Sciences de l'Information. Disponible sur : <www.esi.ac.ma> (page consultée le 20-04-08)

Que font les grandes bibliothèques au Maroc pour subvenir à leurs besoins en assistants et techniciens bibliothécaires ?

En raison de la carence relevée au niveau des programmes destinés spécialement à la formation des assistants et techniciens bibliothécaires, les bibliothèques marocaines ont adopté différentes stratégies pour remédier à cette insuffisance.

Dans de nombreuses situations, les bibliothèques ont recours au recrutement de techniciens formés dans d'autres disciplines pour assister les bibliothécaires dans leur travail au quotidien. C'est le cas notamment des techniciens spécialisés en Informatique ou, majoritairement, en secrétariat et qui se forment aux techniques documentaires à travers leur exercice au sein des bibliothèques.

Par contre, d'autres bibliothèques préfèrent recruter des licenciés de différentes disciplines académiques, afin d'assurer les tâches propres aux assistants et techniciens bibliothécaires. C'est le cas de la Bibliothèque Mohamed VI de l'Université Al Akhawayn¹⁵, institution d'enseignement supérieur privée basée sur le modèle américain, et qui retient la classification américaine de la description des postes de travail du personnel de la bibliothèque. Cette bibliothèque représente l'une des plus importantes bibliothèques universitaires au Maroc, en termes de taille des collections dont elle dispose et de la nature des services qu'elle offre à ses utilisateurs. Elle bénéficie également de la spécificité d'un environnement de travail s'inspirant principalement du modèle américain et adoptant les normes et standards bibliothéconomiques qui lui sont propres. Par ailleurs, du fait que la langue de travail est l'anglais, la bibliothèque de l'Université Al Akhawayn a toujours privilégié le recrutement, en tant qu'assistants bibliothécaires, des licenciés en littérature anglaise ou ceux d'autres branches académiques ayant une bonne maîtrise de l'anglais. Cette expérience s'est avérée une réussite, en grande partie grâce au recrutement de bibliothécaires et professionnels expérimentés, étrangers pour la plus part, qui ont largement contribué à la formation des assistants bibliothécaires.

¹⁵ Al Akhawayn University [en ligne]. Disponible sur : <<http://aui.ma/>> (Page consultée le 18-04-08)

C'est le cas aussi de la Bibliothèque de la Fondation Abdelaziz Al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Sociales à Casablanca, qui demeure la plus grande bibliothèque de recherche au Maroc. Cette institution a toujours privilégié le recrutement des paras professionnels pour assumer à la fois les responsabilités de bibliothécaires et ceux d'assistants bibliothécaires. Ces cadres de profils très variés bénéficient en général de formations en techniques documentaires dans des institutions spécialisées.

Les médiathèques et les bibliothèques publiques qui relèvent des instituts culturels étrangers, tels que l'institut français¹⁶, ont elles aussi préféré former sur place les assistants et techniciens bibliothécaires.

D'un autre côté, il est à noter que dans plusieurs situations, ce sont les bibliothécaires qui continuent toujours à réaliser les tâches des assistants et techniciens bibliothécaires, faute de disponibilité de paras professionnels.

Ces exemples de bibliothèques ont, tout de même, réussi à mettre en place de réels environnements d'apprentissage et d'intégrer avec efficacité une variété de profils non diplômés en bibliothéconomie, pour mieux servir en tant qu'assistants et techniciens de bibliothèques. Mais est-ce suffisant ?

Quelle formation pour les techniciens et assistants bibliothécaires au Maroc ?

Il est évident que les différentes solutions ou scénarios adoptés par les grandes bibliothèques au Maroc afin de subvenir à leurs besoins en assistants et techniciens bibliothécaires, demeurent des stratégies individuelles et ponctuelles pour répondre aux besoins spécifiques à ces institutions. Les besoins exprimés à l'échelle nationale, quant à eux, resteront évidemment sans réponse convaincante dans un contexte où les enjeux sont de taille. La réflexion devra donc être portée sur une solution globale qui tiendrait en compte les besoins immédiats exprimés par les institutions marocaines ainsi que les besoins futurs qui découleront de la création de nouvelles structures documentaires.

¹⁶ Réseaux des Instituts Français au Maroc [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.ambafrance-ma.org/institut/>> (page consultée le 18-04-08)

A notre sens, le lieu privilégié pour assurer la formation des assistants et techniciens bibliothécaires est certainement l'École des Sciences de l'Information. Cette perspective peut être justifiée par le fait que l'ESI est l'unique institution sur le plan national qui a cumulé plus de 30 ans d'expérience en formation de professionnels de l'information et de la documentation en général, et de bibliothécaires en particulier. D'autant plus que cette composante de la formation a été préconisée lors de l'élaboration du premier programme de formation à l'ESI, qui avait suggéré, comme il a été signalé auparavant, la programmation d'un cycle de deux années pour la formation des aide-bibliothécaires.

Cependant, cette vision là semble avoir été abandonnée, si l'on se fie aux dernières réformes du contenu des programmes de formation qui ont eu lieu ces dernières années, et qui n'expriment point la volonté d'une consécration d'un cycle de formation destiné aux assistants et techniciens de bibliothèques.

Il est d'autant plus souhaitable de diversifier l'offre de formation des aide-bibliothécaires à l'échelle nationale. Il serait donc opportun de concevoir l'ouverture de différentes filières de formation professionnelle de ces deux profils au niveau des universités marocaines, tout en renforçant celles qui existent déjà. Pour ce, la politique nationale en matière d'enseignement supérieur devrait prévoir parmi ses stratégies une place pour des profils tels que les assistants et techniciens de bibliothèques.

D'un autre côté, les associations professionnelles ont également un rôle encore plus important à jouer en la matière, et ce dans la mesure où ce sont les associations qui veillent à la défense, la promotion et à l'organisation de l'exercice de la profession au niveau national. Au Maroc, l'Association Nationale des Informatistes (ANI) demeure la principale association professionnelle au pays, elle devrait par conséquent s'impliquer dans la définition précise d'une typologie des métiers des bibliothèques, dont les assistants et techniciens bibliothécaires, en précisant leurs statuts et fonctions éventuels, et en déterminant les besoins en terme de formation de ces professionnels. A ce titre, la création de nouvelles associations professionnelles destinées principalement aux corps du métier de bibliothécaire, devrait participer davantage au renforcement de l'activité associative, en procurant aux associations un plus grand pouvoir de décision et de négociation, et par conséquent, leur conférant un plus large champ d'intervention.

Conclusion

Le secteur des bibliothèques au Maroc vit, certes, une phase importante de redynamisation et de restructuration de ses infrastructures, aux enjeux et aux défis multiples et variés, dont ceux relatifs aux ressources humaines nécessaires pour accompagner cette dynamique.

Mais, les besoins actuels et potentiels manifestés par les divers intervenants du secteur, notamment en aide-bibliothécaires, justifient-ils pour autant la refonte des programmes de formation des bibliothécaires, en vue d'y intégrer la formation à part entière de personnel de support ?

Il est certain que la création de tels programmes de formation spécifiques aux assistants et techniciens bibliothécaires contribuera à répondre aux attentes des bibliothèques en ce type de profils. Mais ceci ne serait-il pas juste une solution à un besoin conjoncturel, lié principalement à une dynamique dont il est difficile de prévoir l'évolution dans le moyen et le long termes ?

Ne serait-il pas plus raisonnable pour les institutions de formation en place de renforcer les cursus de formation existants destinés aux bibliothécaires, plutôt que d'en créer d'autres intégralement dédiés aux assistants et techniciens bibliothécaires ? Cette orientation aura le mérite de former des bibliothécaires dotés d'un savoir et d'un savoir-faire, qui leur permettraient, une fois sur le terrain, de créer un environnement bibliothéconomique propice à la formation et à l'intégration des assistants et techniciens bibliothécaires. Une telle perspective ne pourrait être envisageable sans l'existence de bibliothèques susceptibles de constituer elles-mêmes de réelles écoles de formation des paras professionnels, avec l'intervention des bibliothécaires comme principaux formateurs.

Bibliographie

1. ADBS, Groupe Référentiel métiers. (2007). *Référentiel des métiers et des fonctions de l'information documentation*. Paris : ADBS éditions.
2. AKESBI, R. (2003). *Le métier d'informatiste : crise d'identité, crise d'image*. Mémoire du cycle des informaticiens spécialisés. Rabat : Ecole des Sciences de l'Information.
3. BELAYCHE, C. (2007). Métiers, formations et statuts des personnels des bibliothèques : Évolutions, adaptations, mutations. *BBF* [en ligne], n° 5, p. 21-29. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>> (page consultée le 27-04-08)
4. Ecole des Sciences de l'Information. (2007). *Enquête sur les besoins du Maroc en personnel de l'information-documentation : Rapport de synthèse* [en ligne]. Disponible sur : <www.esi.ac.ma> (page consultée le 27-04-08)
5. ERHIF, H. et BELMEKKI, L. (2007). La bibliothèque de sciences et technologies : levier de réussite de la réforme universitaire au Maroc [en ligne]. *Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 73e congrès de l'IFLA et assemblée générale, 19-23 août, Durban, Afrique du Sud*. Disponible sur : <http://www.ifla.org/IV/ifla73/papers/087-Erhif_Belmekki-fr.pdf> (page consultée le 27-04-08)
6. GLEYZE, A. (2003). Formations professionnelles et universités : Convergences et redondances. *BBF* [en ligne], 2003, n° 1, p. 61-64. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>> (page consultée le 27-04-08)
7. SHARIFY, N. (1974). *Plan d'ensemble pour la création d'une école des sciences de l'information* [en ligne]. Paris : UNESCO